

COMMUNE  
DE  
TORDÈRES



## Plan Local d'Urbanisme

### RAPPORT DE PRÉSENTATION

Cahier 3 : Diagnostic paysager et du  
patrimoine bâti et identitaire



## SOMMAIRE

<b>1. DIAGNOSTIC PAYSAGER.....</b>	<b>2</b>
1.1. Tableau de synthèse des constats et enjeux.....	3
1.2. L'approche globale des paysages.....	4
1.2.1. <i>Situation sur la carte générale des paysages</i> .....	4
1.2.2. <i>Grandes structures du paysage</i> .....	5
1.2.3. <i>La carte des paysages</i> .....	7
1.3. Approche spécifique à la commune.....	9
1.4. Des pistes d'action pour agir sur le patrimoine paysager.....	13
<b>2. DIAGNOSTIC DU PATRIMOINE BÂTI ET IDENTITAIRE.....</b>	<b>14</b>
2.1. Tableau de synthèse des constats et enjeux.....	14
2.2. Tableau de synthèse du patrimoine bâti et identitaire :.....	15
2.3. L'histoire de la commune.....	15
2.4. Le temps préhistorique.....	16
2.5. L'origine des villages catalans.....	16
2.6. Le patrimoine identitaire : le bâti traditionnel, religieux et agricole.....	19
2.7. La mise en valeur du patrimoine par l'aménagement de l'espace public et des cônes de vue.....	23
2.8. Le développement urbain du XXe siècle.....	24
2.9. Des outils pour agir sur le patrimoine et le bâti architectural et identitaire.....	25
2.10. Bibliographie.....	26
<b>3. ANNEXES.....</b>	<b>27</b>

# 1. DIAGNOSTIC PAYSAGER

*Ce travail a été réalisé par Jean Pierre Carette paysagiste. La première partie de cette analyse s'intègre dans une approche plus vaste du territoire concernant quatre communes des Aspres : Sainte-Colombe, Montauriol, Tordères et Llauro, dans le cadre d'une démarche collective et globale de définition des enjeux.*

## 1.1. Tableau de synthèse des constats et enjeux

Ce qu'il faut retenir...
<b>CONSTATS</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Un noyau ancien patrimonial bien conservé.</li><li>• Des extensions pavillonnaires plus classiques.</li><li>• Une entrée du village, par la route de Fourques (D23), peu marquée ou valorisée.</li><li>• Des espaces publics peu nombreux mais aménagés avec des matériaux naturels présents sur le site.</li><li>• Une activité paysanne, notamment d'élevage d'ovins et de caprins, vivante et présente dans le village, participant à l'identité de Tordères et à la lutte contre le risque d'incendie.</li><li>• Un espace naturel étendu couvert de bois, suberaie...</li></ul>
<b>ENJEUX</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Requalification de l'entrée du village par la route de Fourques (D23).</li><li>• Préservation des espaces ouverts de prairie et coupe feu, notamment aux abords des fronts bâtis.</li><li>• Développement du village par densification.</li><li>• Maîtrise de l'habitat diffus, densification autour du bâti existant.</li><li>• Préservation de l'intégrité de la zone rurale, conserver l'activité paysanne, et particulièrement l'élevage d'ovins et caprin.</li><li>• Préservation des espaces naturels et matérialisation des espaces de transition « nature-urbanisation » par la gestion des pare-feu ou par la présence d'une activité agricole.</li><li>• Développement de l'intégration paysagère et patrimoniale du village :<ul style="list-style-type: none"><li>○ Conservation, valorisation et développement des espaces publics,</li><li>○ Conservation de la nature dans le village, développement de la trame végétale (plantations sur le parking à côté de l'école, végétation des fronts bâtis...),</li><li>○ Développement du réseau de liaisons douces,</li><li>○ Enfouissement des réseaux,</li><li>○ Valorisation des éléments patrimoniaux.</li></ul></li></ul>

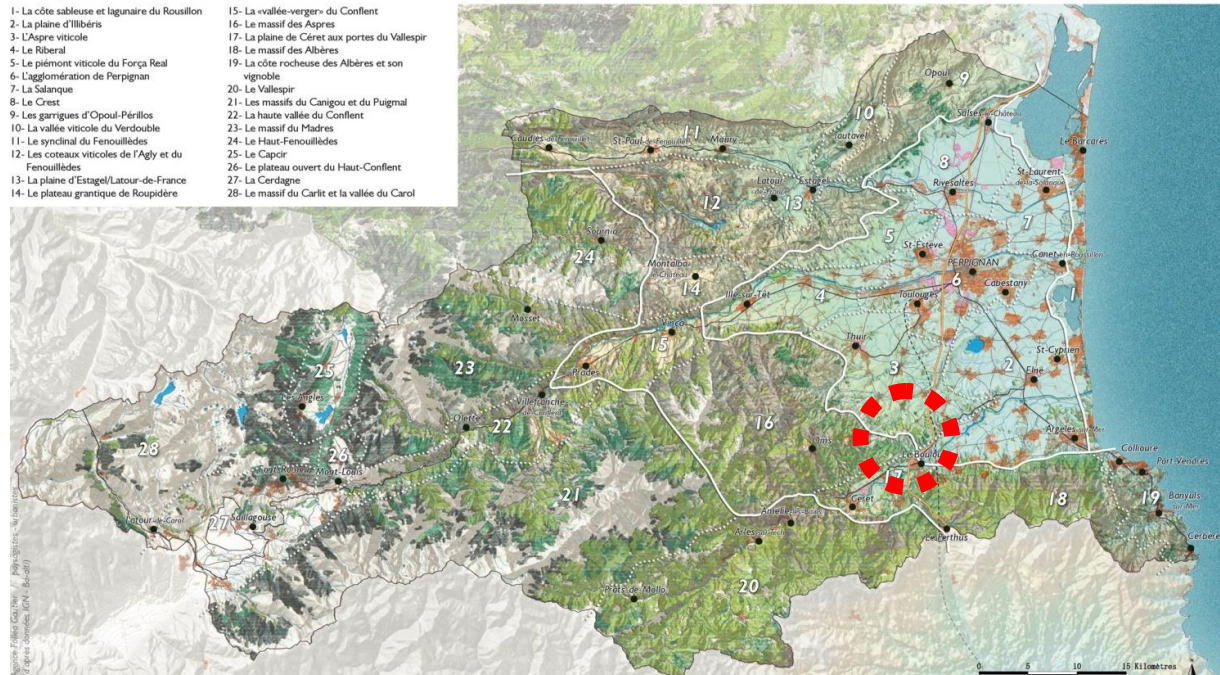
## 1.2. L'approche globale des paysages

### 1.2.1. Situation sur la carte générale des paysages

Conformément à l'Atlas des Paysages, le territoire de Sainte-Colombe, Montauriol, Tordères et Llauro se situe à l'interface des entités paysagères suivantes :

- l'Aspre viticole,
- le Massif des Aspres.

#### Les Pyrénées-Orientales : carte des unités de paysages



#### Vision globale des paysages.



Le territoire du piémont des Aspres est complexe, compartimenté, passant par monts et par vaux entre les étendues de vignes au nord-est et les reliefs boisés au sud-ouest. Les chemins ancestraux et les routes passent des crêtes sinueuses aux sombres fonds de vallée.

Depuis les anciens villages groupés et les quelques mas isolés, l'habitat résidentiel s'est éparpillé en une urbanisation parfois diffuse et confuse. Les boisements naturels offrent des paysages intimistes ; des belvédères et les quelques grands espaces cultivés offrent de beaux panoramas.



### 1.2.2. Grandes structures du paysage

Les territoires des quatre communes sont fortement structurés par les digitations du relief vigoureux. Le réseau des lignes de crête principales est globalement orienté sud-ouest – nord-est pour les trois communes de Montauriol, Tordères et Llauro.

L'altitude des communes varie ainsi :

- Sainte-Colombe : de 328 à 127 m,
- Montauriol : de 463 à 149 m,
- Tordères : de 391 au roc del Quers à 130 m près de Fourques,
- Llauro : de 512 m au Torrèr Blanc à 176 m à l'est.

Les paysages des quatre communes Sainte-Colombe, Montauriol, Tordères et Llauro sont fortement structurés par la géomorphologie. Le relief mouvementé induit des paysages cloisonnés.

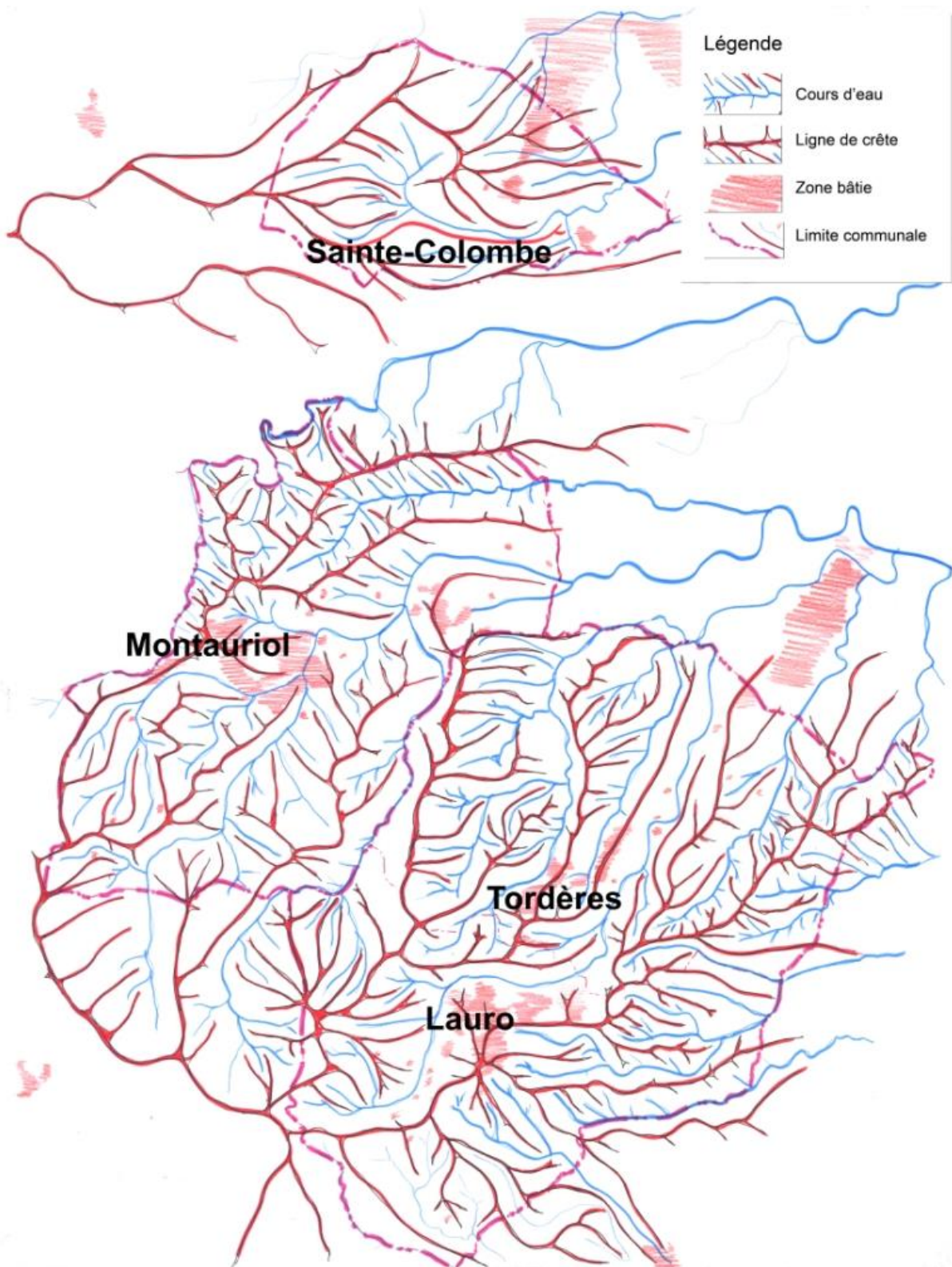
Depuis les temps immémoriaux, la géographie a commandé les implantations humaines.

Les voies de circulation empruntent préférentiellement les crêtes ou les vallées encaissées.

Les Aspres sont constituées essentiellement d'un sous-sol schisteux imperméable qui évacue rapidement les eaux par les torrents. Les massifs calcaires subsistant assurent des sources d'eau qui ont permis les implantations humaines, tel qu'à Montauriol sous la butte calcaire de « La Calcina ».

Le réseau hydrographique, encaissé, est très développé. En raison de la topographie et de la nature des roches imperméables, les cours d'eau souvent à sec subissent des crues très subites.

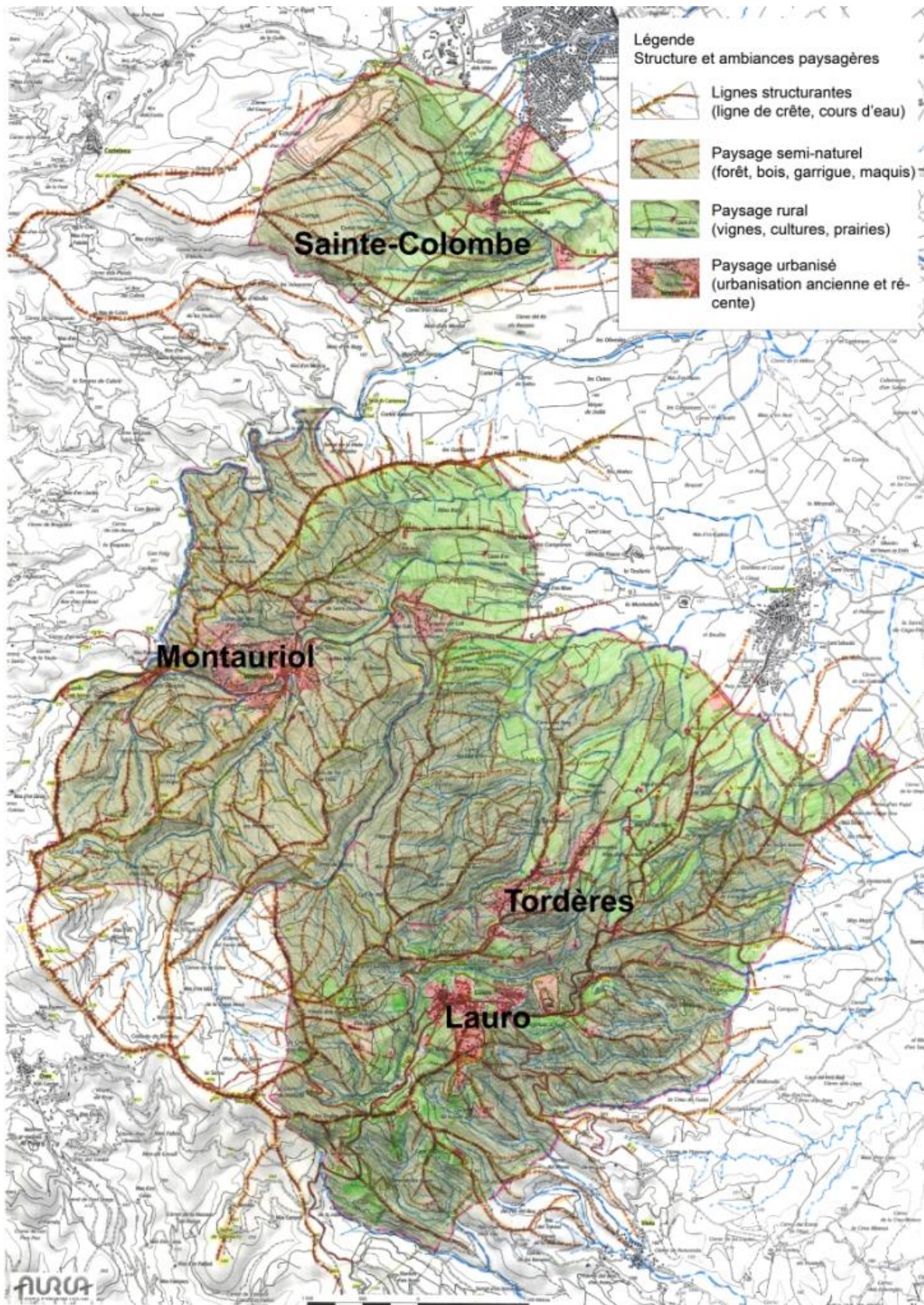
**Tout projet d'urbanisme, d'aménagement et de construction nécessite d'être particulièrement étudié dans sa composante topographique.**



Carte de la géomorphologie et l'hydrographie.



### 1.2.3. La carte des paysages



Carte des paysages.

Le territoire est majoritairement occupé par des espaces « naturels » : bois, maquis, garrigues et landes, territoires jadis exploités, notamment pour le chêne liège, cultivés ou pâturés qui se sont recolonisés d'une végétation naturelle.

Le territoire des quatre communes est ainsi occupé :

- sur la majeure partie des sols pentus par des espaces semi-naturels : bois, maquis, garrigues et landes,
- sur les espaces moins pentus, notamment en liaison avec la plaine des espaces cultivés, notamment en vigne,
- dans des secteurs variés par de l'habitat concentré et plus ou moins disséminé.

Le territoire des quatre communes, situé sur le versant oriental des Aspres, appartient à l'étage méso-méditerranéen inférieur qui est notamment caractérisé, sur sol schisteux, par le chêne liège (*Quercus suber*).

La suberaie exploitée se présente comme une forêt claire sur pelouse pâturée ou sur lande à cistes. De moins en moins exploitée, la suberaie s'observe sur maquis difficilement pénétrable, le chêne liège se mêlant au chêne vert *Quercus ilex*.

Selon les situations, se rencontrent d'autres essences locales : chêne blanc, pin pignon, cyprès, oléastre... On rencontre, même en forêt domaniale du Réart, nombre d'essences introduites : eucalyptus ...

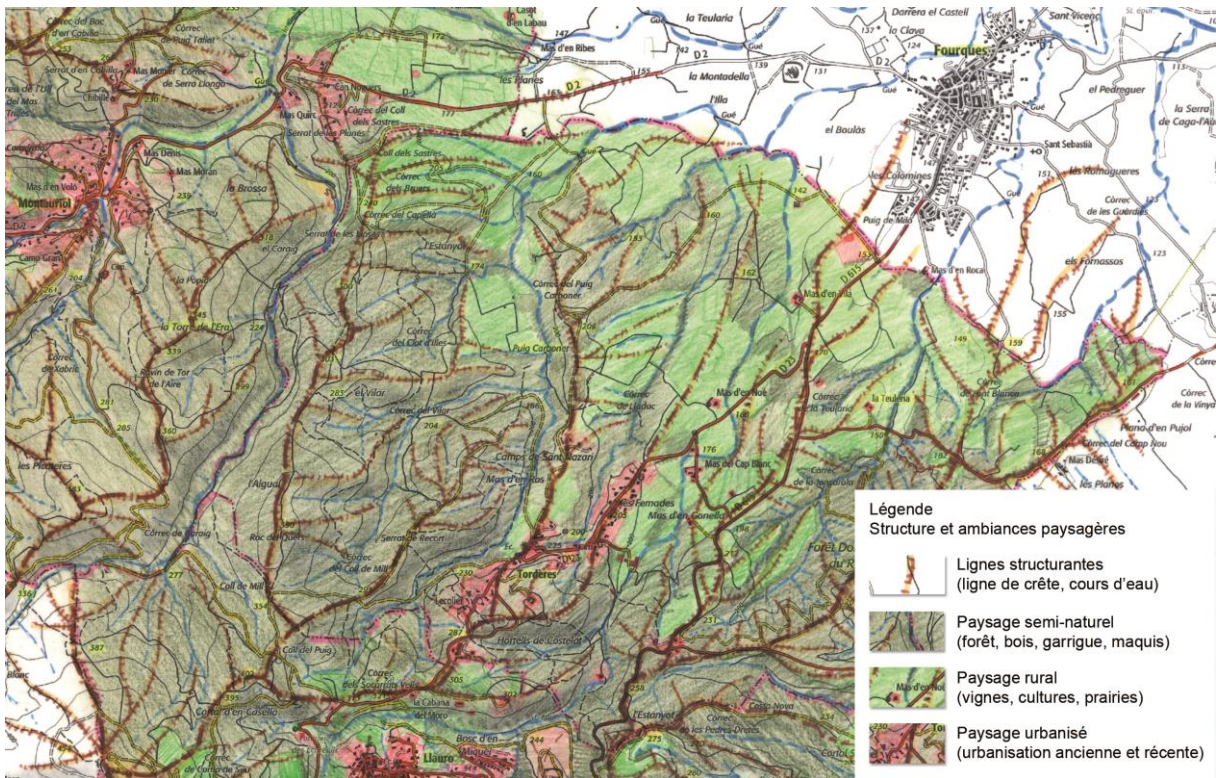
Les milieux dégradés après la disparition des chênes, sont couverts de landes, maquis dense sur sol schisteux avec des espèces dominantes comme la bruyère arborescente, l'arbousier, le ciste de Montpellier auxquels se mêlent notamment des genêts, des asperges sauvages... Sur les buttes calcaires (colline de Sainte-Colombe...) se développe une garrigue plus éparse : genévrier, filarias, lentisques...

Les cultures sont représentées par la vigne, quelques vergers (abricotiers, pêchers, amandiers...) et quelques jardins maraîchers en bord de cours d'eau.

De rares pelouses liées à l'élevage ovin maintiennent un paysage ouvert et des bandes pare-feu bien protectrices des habitations.

Ici, comme ailleurs, la déprise agricole fait croître les espaces fermés de végétation dense au détriment des espaces ouverts de culture et de pâturage.

### 1.3. Approche spécifique à la commune



Le territoire de Tordères se compose de vallons digités orientés sud-ouest – nord-est couverts de bois, et d’un espace rural en vignoble relié au nord à la plaine du Roussillon.

A l’interface de la zone rurale et de la zone boisée s’étire le village sous forme de trois entités urbaines contiguës : la partie urbanisée au nord étirée le long de la route, le centre ancien resserré aux alentours de l’église et une extension plus récente au sud.

L’entrée nord-est de la commune, bien que de caractère autour du Mas d’en Noé, est dévalorisée par un bâtiment en construction, les réseaux...

Le village ancien présente un caractère certain, une attention plus soutenue pour valoriser les espaces par l’enfouissement des réseaux permettrait de mieux valoriser son identité.

En outre, l’espace rural et naturel a fait l’objet d’un mitage par endroits préjudiciable pour les paysages et problématique pour la sécurité incendie.

La forêt domaniale du Réart s’étend sur près de 115 hectares au sud-est du territoire communal. Sa gestion est assurée par l’Office National des Forêts à travers la mise en œuvre d’un document d’aménagement de la forêt qui s’étend sur la période 2014-2033. La diversité des boisements présents (eucalyptus, pin d’Alep, pin pignon...) dénote dans le paysage forestier local largement dominé par la chênaie.

**Une entrée nord-est à restructurer.**



Entrée nord-est de Tordères par la RD 23, offrant des vues ouvertes sur le vignoble étendu autour du Mas d'en Noé et ceinturé par les boisements, les terrasses ocres et les reliefs en arrière plan. Vues fâcheusement dévalorisées par des éléments hétéroclites : construction en cours, réseaux aériens.



*Entrée nord-est*



*Cheminée de fée*

**Le centre de village cerné par une ceinture verte.**



Entouré de boisements, de jardins potagers et de prairies, le cœur du village de Tordères se situe sur un surplomb du relief, au carrefour de la RD 23 et du chemin qui mène vers le nord. Le cœur du village s'organise autour de son église.



Les espaces ouverts proches de l'église constituent les espaces pare feu indispensables du village ; ils demandent à être préservés voire étendus.



*Espace public et de détente aux abords de la mairie et de l'église.*

Le traitement plus harmonieux de l'espace public passerait notamment par l'enfouissement des réseaux.

### **Les étendues d'espaces boisés à préserver et à valoriser.**



1



2



3



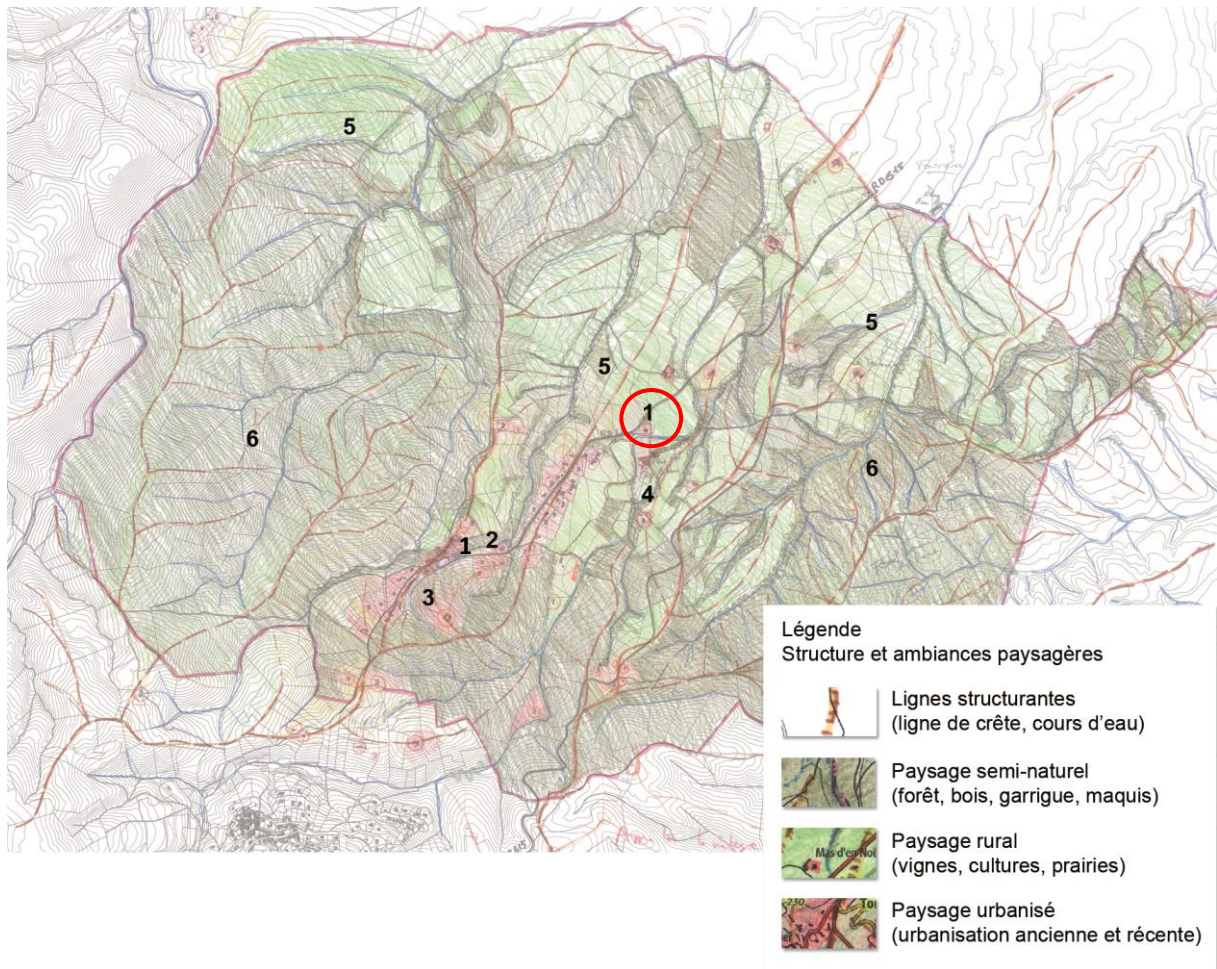
4



5

- 1. Tordères offre des vues en balcon à mettre en valeur.*
- 2. La suberaie occupe la majeure partie de l'espace forestier.*
- 3. Chênes liège, arbres symbole du passé bouchonnier de ce secteur.*
- 4 et 5. La forêt domaniale du Réart, particularité forestière locale.*

## 1.4. Des pistes d'action pour agir sur le patrimoine paysager



- 1 Requalifier l'entrée nord du village par la route de Fourques (création d'un chemin pour les modes doux, maîtrise de la vitesse de circulation des véhicules, signalétique, mobilier urbain, etc.).**
- 2 Préserver les espaces ouverts de prairie et coupe feu, notamment aux abords des fronts bâtis**
- 3 Développer le village par densification**
- 4 Arrêter l'habitat diffus, densifier le bâti existant**
- 5 Préserver l'intégrité de la zone rurale**
- 6 Préserver les espaces naturels : couvert boisé et maquis, les gérer en pare-feu au contact de la zone urbanisée ou restaurer une agriculture**
- 7 Développer l'intégration paysagère et patrimoniale du village:**
  - Conserver, valoriser et développer les espaces publics,
  - Développer la trame végétale (arbres sur parkings, front bâtis...),
  - Développer le réseau de liaisons douces,
  - Entreprandre l'enfouissement des réseaux,
  - Valoriser les éléments patrimoniaux

## 2. DIAGNOSTIC DU PATRIMOINE BATI ET IDENTITAIRE

### 2.1. Tableau de synthèse des constats et enjeux

Ce qu'il faut retenir...
<b>CONSTATS</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Un noyau ancien bien conservé : structure compacte, lisible, constructions environnantes réhabilitées...</li><li>• Une architecture traditionnelle et identitaire réhabilitée et bien conservée.</li><li>• Des entrées du village assez bien marquées et aménagées (trottoirs, parking...).</li><li>• Des espaces publics peu nombreux mais aménagés simplement et avec soin, avec des matériaux naturels présents sur le site (bancs aux abords des puits d'eau ou fontaines...).</li><li>• Un patrimoine bâti, religieux et agricole bien conservé et faisant partie de la vie quotidienne des habitants : concerts à l'église, mas agricoles en activité...</li><li>• Une activité paysanne vivante et présente dans le village, participant à l'identité de Tordères.</li><li>• L'église réhabilitée, bien conservée, utilisée comme lieu de culte mais aussi culturel et de loisirs (concerts...).</li><li>• Présence d'un petit patrimoine qui contribue à pérenniser l'histoire et l'identité de Tordères : puits, fours à chaux...</li><li>• Un travail de recensement archéologique est en cours.</li></ul>
<b>ENJEUX</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Mise en valeur du noyau villageois.</li><li>• Réhabilitation, pérennisation et promotion de l'architecture traditionnelle.</li><li>• Conservation des cônes de vue sur le patrimoine bâti, notamment vers l'église.</li><li>• Conservation du petit patrimoine faisant partie de l'histoire et de l'identité des <i>Tordèrencs</i>, en tant que lieux de mémoire et de repos : tombe Carbasse-Maler, puits, fours à chaux...</li><li>• Une nature très présente dans le village, à conserver et pérenniser dans les zones urbaines et à urbaniser.</li><li>• Une activité paysanne à conserver afin de préserver, entre autres, le bâti traditionnel agricole et le paysage.</li><li>• Des points noirs qui nuisent à la perception architecturale et paysagère identitaires, à traiter (réseaux aériens, déchets en bordures des voiries ou dans des parcelles inoccupées...).</li></ul>



## 2.2. Tableau de synthèse du patrimoine bâti et identitaire :

Patrimoine bâti/ catégorie	Préhistorique	Religieux et défensif	Rural, agricole ou industriel	Autres constructions d'intérêt historique, culturel et identitaire
Tordères		Eglise Saint Nazaire (avant Xe, XIe et XIIe siècles), préromane et romane, Tombe famille Carbasse-Maler (patrimoine privé)	Mas Cap Blanc (restaurant), Mas Carbasse, Mas La Teularie (ou Clos St-Jean), Mas Noé, "Cortal" dans noyau villageois	3 Fours à chaux 9 Puits Ruines de bergerie et casots (dans la forêt et zone agricole)

## 2.3. L'histoire de la commune



Carte Cassini XVIIIe siècle (source : Géoportail).

## 2.4. Le temps préhistorique

---

Les Aspres ont été habités par les hommes dès le néolithique, mais Tordères ne possède pas des vestiges de cette période. Néanmoins la proximité avec le dolmen de « La Cabana del Moro » situé à Llauro, sur la limite est de la commune avec Tordères, représente un attrait touristique (et mystique) pour cette commune.



### 1. Dolmen de la Cabana del Moro

Dolmen situé dans un terrain privé, dans les hauteurs au nord-est du village, sur la rive gauche du ravin du Monà et en limite avec Tordères. Il est accessible par les deux communes et attire un tourisme spécifique, qui profite tant à Llauro qu'à Tordères.

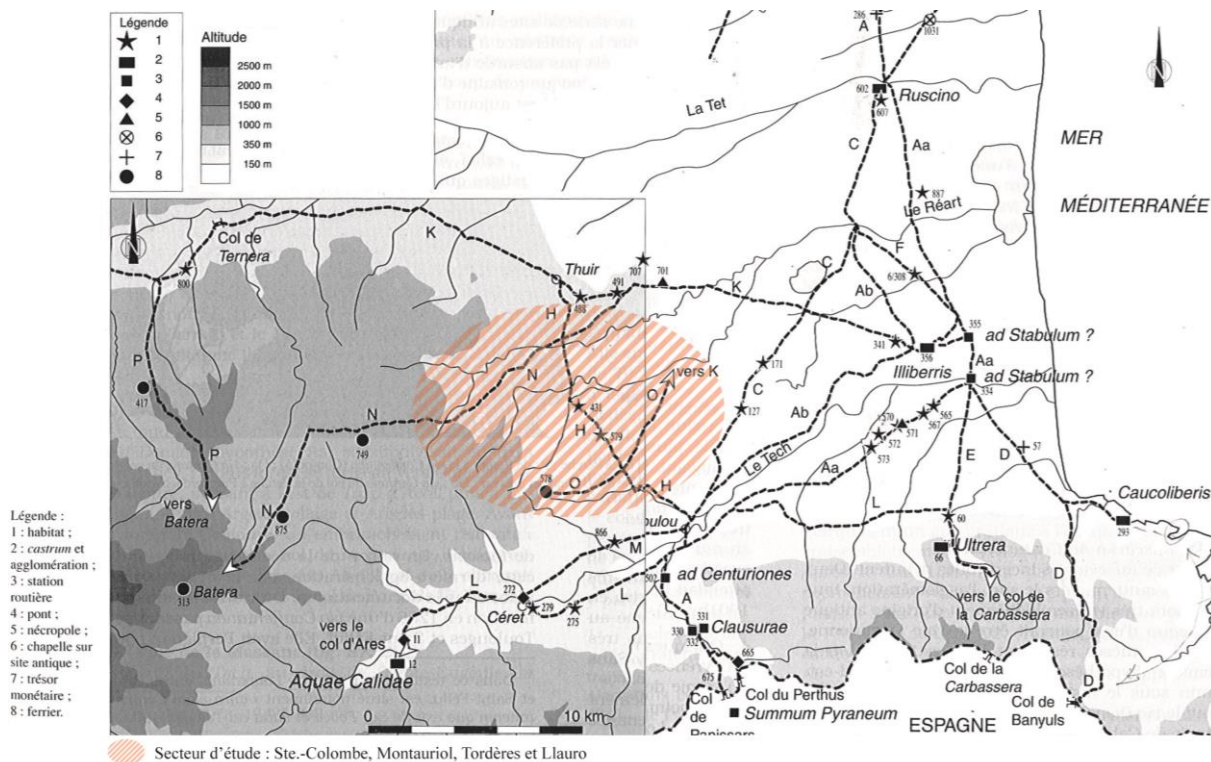
Il figure parmi les rares dolmens roussillonnais qui ont donné des vestiges archéologiques : hache polie, une plaquette de schiste poli et quelques tessons.

## 2.5. L'origine des villages catalans

---

Comme dans toute la plaine du Roussillon, les Ibéro-ligures, puis les Celtes et les Romains, ont vécu plus ou moins pacifiquement sur ces terres depuis 500 avant notre ère. Le port s'est développé à Port-Vendres et a été la porte d'échanges commerciaux avec tout le pourtour méditerranéen. Mais c'est certainement pendant la période romaine (500 ans, jusqu'au Ve siècle) que la région connaît un fort développement.

Comme ils le faisaient dans d'autres territoires, les Romains ont structuré la plaine en « domus » (carrés) et se sont installés dans des villas ou mas, afin d'organiser l'exploitation agricole ; ils ont exploité les ressources naturelles telles que le fer, et construit des voies de communications afin d'assurer l'approvisionnement de la région et les échanges commerciaux. La *Via Domitia* relie Ruscino (cité antique précédant Perpignan) au col de Panissars (nord-sud). Les voies de communication, *Via Confluentana* et voie du *Vallespir*, traversent le territoire des Aspres d'ouest en est, respectivement au nord et au sud. Les communes se trouvant entre ces deux voies ont été arpentées par des mineurs et commerçants pendant des siècles.



Voies et chemins en Roussillon et Vallespir. Assemblage des deux cartes dessinées par : J. Kotarba et J.-P. Comps, extraites de la « Carte archéologique de la Gaule », p.117 et 122.

*Voies et chemins* : H : de la Via Confluentana à la Via Domitia et à la voie du Vallespir ; K : Via Confluentana d'Illyberis (Elne) au col de la Perche ; L : voie du Vallespir ; M : de la Via Domitia à Cérét (rive gauche du Tech) ; N : de Batera à la plaine par les Hostalets ; O : route du fer depuis Llauro ; P : de Batera à la via Confluentana (Conjordo).

*Sites proches des chemins* : **Amélie-les-Bains-Palalda** : 11 : vieux point sur le Tech ; 12 : Les Thermes ; **Cérét** : 272 : point sur le Tech ; 275 : Les Tombeaux ; 279 : Venta Farines ; **Corsavy** : 313 : mines de Batère ; **Finestret** : 417 : Correch del Carraller ; **Fourques** : 431 : Puig de Milo ; **Llupia** : 488 : Sant roma ; 491 : Vilar Milà ; **Passa-Llauro-Tordères** : 578 : Pla del Mener. 579 : Mas Désiré ; **Prunet-et-Belpuig** : 749 : Can Forto, à côté de la source ; **Rodès** : 800 : Motsanes Oratoire ; **Saint-Jean-Pla-de-Corts** : 866 : Sobre Camps ; **Saint-Marsal** : 875 : L'Oratori.

Une « route du fer » (O sur carte ci-dessus) semble partir depuis Llauro jusqu'à Illiberris (capitale à l'époque ibero-ligure, actuellement Elne), en passant par Tordères et Passa. De nos jours ce chemin n'est pas signalé, il ne figure dans aucun document touristique ni historique réalisé par la commune.

Lors du déclin de l'Empire romain (vers l'an 300) commence la période de grandes migrations qu'engendra la base de l'Europe. Cette période marquera l'arrivée de Wisigoths en Roussillon, vers l'an 400. Les traces de leur occupation en Roussillon sont rares. Dans la région des Aspres rien ne témoigne de leur présence (néanmoins des restes ont été trouvés à Tautavel, Villelongue dels Monts, Sorède, Rodès, etc.).

En 720, les Sarrasins, venus d'Afrique du Nord, attaquent les défenses des Wisigoths et leur empire tombe définitivement après presque quatre siècles de domination. Mais à partir de 755 les Sarrasins sont repoussés du territoire par les Francs. En 762 c'est le règne de Charlemagne qui s'imposera. Il crée la Marche Hispanique, une circonscription militaire regroupant différents comtés et servant à protéger le territoire. Pendant la période carolingienne, le territoire s'est ainsi organisé en comtés (subdivisions administratives) et en évêchés (entités religieuses), qui se sont peu à peu émancipés de la tutelle franque. C'est à cette période que se façonne le territoire catalan. Les moines bénédictins se sont installés dans des endroits reculés de la région et ont implanté des abbayes, et principalement des églises et chapelles afin d'attirer la population. **La plupart des**

**villages catalans se sont formés autour de ses constructions, rapprochant les habitants qui s'étaient installés au départ dans des « mas » isolés.**

Les hameaux et puis les villages des Aspres, ont donc été bâtis au pied des églises, protégés parfois par une fortification successivement agrandie : la « *cellera* ». Dans cette enceinte toute violence était proscrite, elle protégeait les habitants et permettait de stocker la récolte en lieu sûr. Le cimetière se trouvait à l'intérieur, souvent jouxtant l'église.

Tordères s'est développé de manière compacte autour de son église préromane (avant Xe siècle) et romane (XIe et XIIe siècles), sur le carrefour des trois principales voies d'accès. **L'église dédiée au Saint Nazaire** a été fortifiée (XIIIe et XIVe siècles), mais la structure du village ne s'est pas constituée en « *cellera* ». Des vestiges de la fortification sont encore visibles au bas du bâtiment et des archères observées sur la tour-clocher témoignent de sa fonction défensive (même si du fait de leur difficulté d'accès, on peut supposer qu'elles n'ont pas beaucoup servi).

C'est en 899 que Tordères est mentionnée pour première fois : *villa Tordarias*. Le village faisait partie des possessions d'un certain Estève et de son épouse Anna, qui avaient aussi des biens à Llauro.

L'ensemble du territoire est cédé à l'abbaye d'Arles, qui conservera la seigneurie de Tordères jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.



*Eglise dédiée à Saint Nazaire  
(Xe et XIIe siècles) (source dessin : AURCA).*

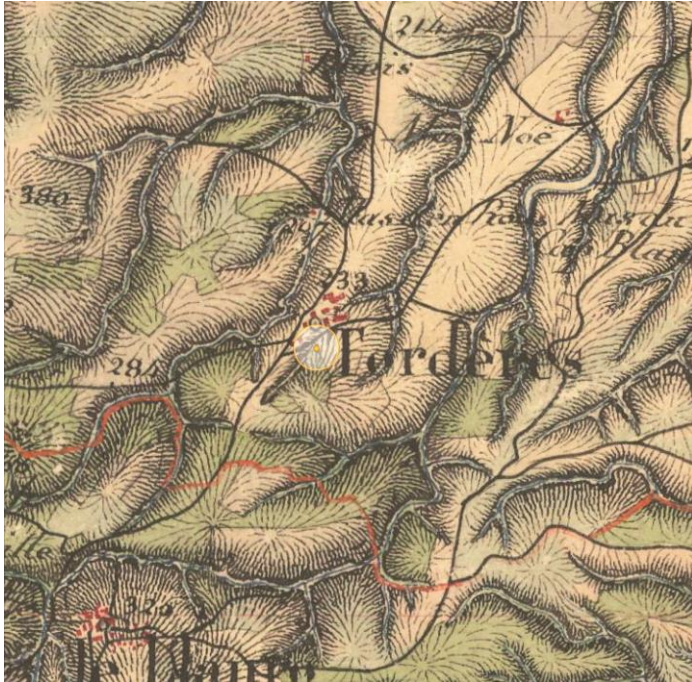


*Le village autour de l'église et la tour-clocher défensive.*

## 2.6. Le patrimoine identitaire : le bâti traditionnel, religieux et agricole

Au XVIII<sup>e</sup> siècle le Roussillon est français depuis un siècle : le 7 novembre 1659 est signé le traité des Pyrénées qui fixe une nouvelle frontière entre l'Espagne et la France. Après 200 ans de domination espagnole, les Aspres (comme tout le Roussillon) devront se familiariser à une nouvelle culture et une nouvelle langue.

Le territoire des Aspres s'est très peu développé pendant le XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, et il l'a fait en général, de manière très compacte, préservant ainsi les noyaux villageois anciens et les terres agricoles.



< Carte de l'état major (1820-1866).

Tordères s'est développé autour de son église, sous forme de « *veïnats* », le long des ruelles étroites bordées par des maisons mitoyennes en pierre d'un à deux étages. Son patrimoine bâti a été bien conservé dans son ensemble et il est progressivement réhabilité dans la tradition architecturale locale. Cette architecture se caractérise par :

- Des constructions en pierres trouvées sur place, souvent des galets de rivière ou du schiste, maçonnés à la chaux. On peut observer aussi l'utilisation de la brique rouge catalane, le « *cayrou* », aux encadrements d'ouvertures ou bien en chaîne d'angle (construite parfois en pierre de taille). L'usage du *cayrou* s'est généralisé au XIX<sup>e</sup> siècle. Le toit est couvert de tuile

canal, dont son ancêtre est la tuile courbe romaine.

- Le bâti de taille modeste et aux matériaux naturels s'intègre parfaitement au paysage.
- Les chéneaux, lorsqu'ils existent, étaient réalisés en terre cuite vernissée de couleur verte, les « *tortugada* », encore produites aujourd'hui.
- Des avant-toits (corniches maçonnées) peints en blanc. Une diversité des motifs géométriques, floraux et animaliers, décorent le dessous de tuiles ou des briques superposés, autant de réminiscences de croyances et superstitions populaires et païennes.



1



2



3

1. « *Tortugada* » : chéneaux en terre cuite vernissée de couleur verte. On la trouve parfois peinte en jaune.

2. Mur en pierres et morceaux de brique maçonnés.

3. Encadrement de porte en pierre de schiste.



4. Des avant-toits peints.

A Tordères, le patrimoine est intégré dans la vie quotidienne des habitants, permettant sa vocation diversifiée : fonction culturelle de l'église (hors de la fonction de culte), espace de recueillement autour de la tombe de la famille Carbasse Maler, mobilier urbain autour des puits... Cette appropriation du patrimoine bâti permet de mieux le conserver.

L'aménagement minimaliste des espaces publics et l'utilisation des matériaux locaux renforcent l'aspect identitaire des lieux et met en valeur le patrimoine bâti traditionnel.



Caniveau en terre cuite cassée / Mise en scène d'une ancienne roue de puits (place derrière la Mairie).

**L'église dédiée au Saint Nazaire**, d'époque préromane (avant Xe siècle) et romane (XIe et XIIe siècles), représente le patrimoine bâti historique et religieux de la commune. Pierre originale autour de laquelle le village a été construit, elle renferme une histoire riche et des traces de son ancêtre : l'église Saint Martin. Sur le mur ouest on peut observer des traces d'un arc à plein cintre caractéristique de l'art roman du Xe et XIIe siècles, et sur la tour on peut imaginer les pentes très pointues d'un toit en lloses de la région des Aspres.

L'église St-Martin de Tordères, qui a été consacrée par l'évêque d'Elne, en 1116, sous le nom de St-Nazaire de Tordères, s'est donc agrandie d'une tour-clocher fortifiée munie des archères vers le XIIIe siècle.

L'église a été entièrement remaniée entre le XVe et XVIIIe siècle, avec notamment un changement d'orientation. Un nouveau portail a été ouvert sur la façade sud.

Les pièces architecturales les plus rares qui font l'originalité de cette église sont : la tour ou mur-clocher et le chevet ou abside, dont la voûte d'arête est couverte de tuiles disposées de façon originale (édifié probablement au XVIIe siècle).

Des travaux de réhabilitation ont été menés récemment (2012-2013).

Afin que le bâtiment puisse être sauvegardé pour les générations futures, l'aménagement de son environnement proche doit prendre en compte ses caractéristiques et permettre de le mettre en valeur. Actuellement une construction en parpaings apparents érigée en continuité de la façade est (tour-clocher) nuit à la perception du bâtiment patrimonial. Par ailleurs, une parcelle nue située au sud-est de l'église permet de garantir sa perception visuelle depuis l'entrée du village.



5

6

7

5. Traces d'un arc à plein centre sur façade ouest.

6. Abside avec voûte d'arête couverte de tuiles.

7. Façade sud de la clocher-tour avec archères et traces de l'ancien toit.

Depuis l'origine du village, l'agriculture et le pastoralisme font partie des activités économiques principales du territoire. Ces activités façonnent le paysage et permettent aussi de lutter contre le risque d'incendie.

Dans l'agriculture, la vigne a un rôle très important depuis des siècles, introduite par les Romains. Néanmoins, pendant le XIXe siècle, c'est l'industrie du bouchon de liège qui va gagner du terrain, après les ravages du phylloxera sur la vigne vers la seconde moitié du XIXe siècle. A Tordères on trouve encore les traces des câbles filins des tyroliennes qui ont servi à son transport sur les arbres du Serrat de Recourt et à la Sola d'en Cales, en face du vieux village.

Les activités paysannes et pastorales ont marqué, et marquent toujours, l'architecture de Tordères, par la présence de bâtiments agricoles en plein village ou bien isolés au milieu des vignobles (mas agricoles), par la présence des « cortals » (bergeries) ou des ruines d'anciennes bergeries...



« Cortal » dans le village / Mas Cap Blanc (restaurant La Costelle).



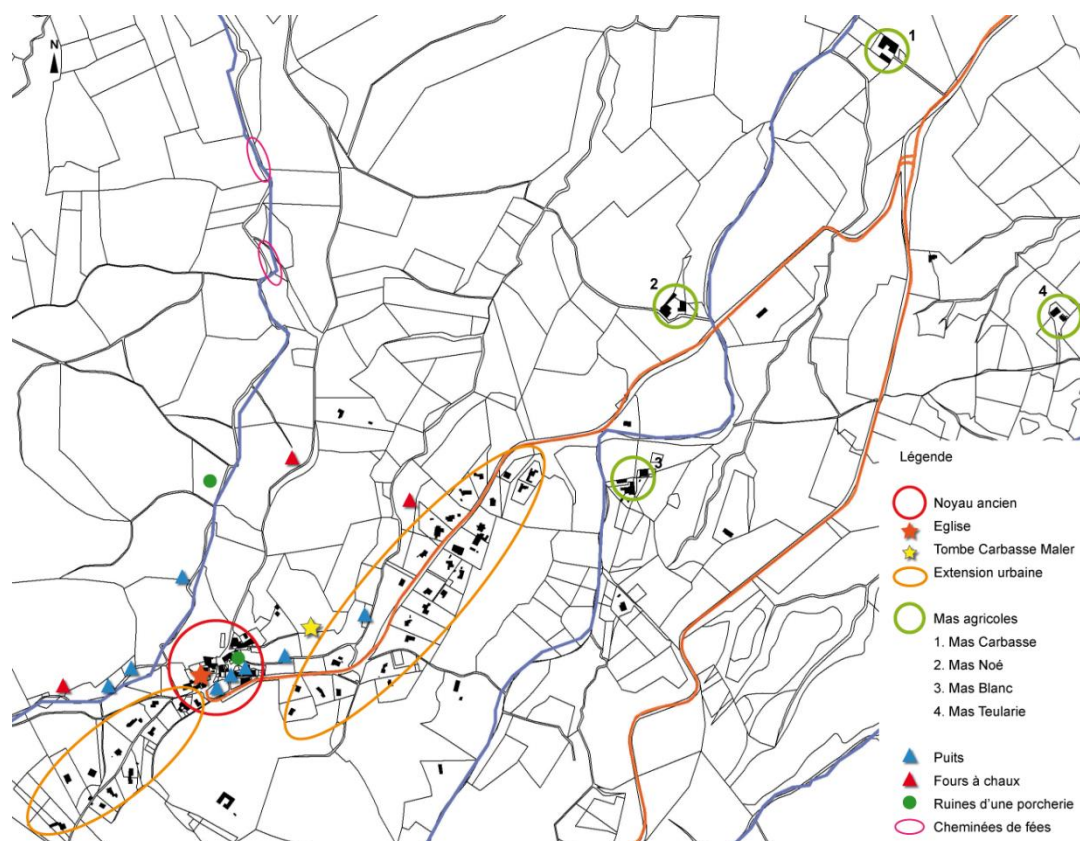
Mas Noé (habitation, activité viticole) / Vestiges d'une ancienne bergerie en zone agricole.

D'autres constructions font partie de l'histoire de Tordères et participent à l'identité culturelle et historique de la ville : la Tombe Carbasse, les puits d'eau, les fours à chaux...

Un travail de recensement archéologique est en cours (Service Régional de l'Archéologie du Languedoc-Roussillon, de la DRAC) afin de mieux connaître ce patrimoine, le dater et le localiser.



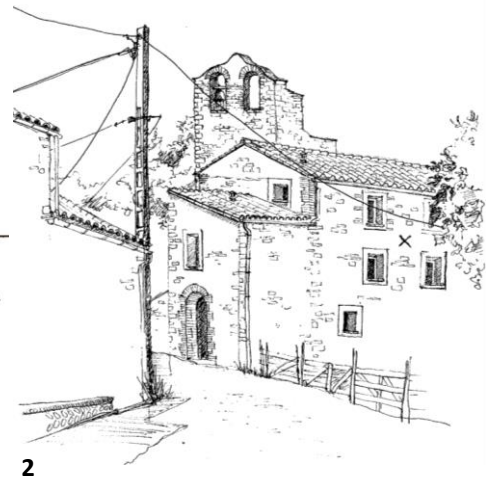
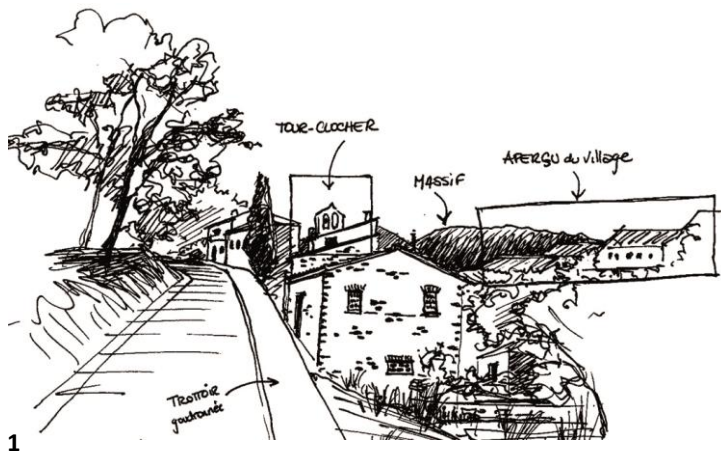
*Puits et banc aménagé à proximité / Tombe Carbasse-Maler et son écran végétal / Puits.*



*Localisation du patrimoine bâti et identitaire (source : AURCA).*

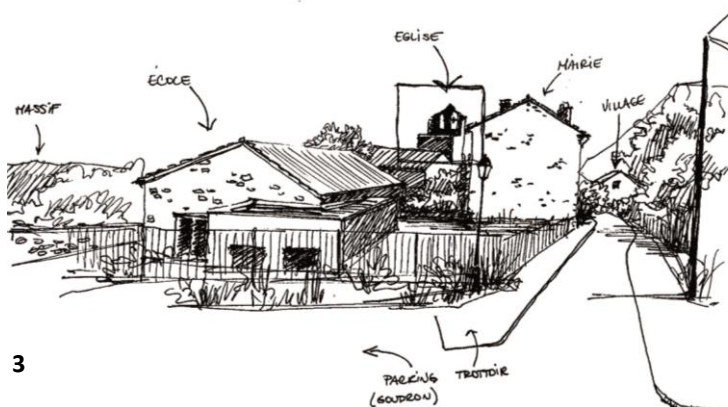
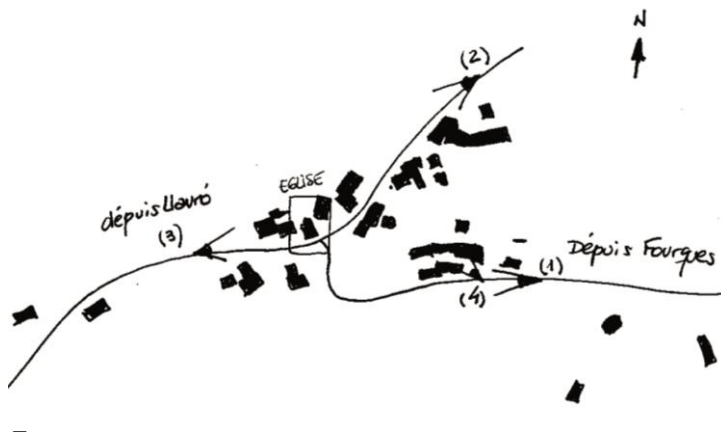


## 2.7. La mise en valeur du patrimoine par l'aménagement de l'espace public et des cônes de vue



### 1-2/ Entrées de village (Entrées est et nord)

La tour-clocher et le massif de toile de fond, deux éléments identitaires du village, visibles depuis toutes les entrées de la ville. Des espaces clairement définis et marqués par une architecture traditionnelle aux matériaux naturels, s'intégrant harmonieusement avec le paysage environnant.



### 3/ Entrée de village sud.

4/ Un espace public aménagé avec soin et avec des matériaux présents sur le site.

(Source des dessins : AURCA)

## 2.8. Le développement urbain du XXe siècle

Vers la moitié du XXe siècle, les Aspres ont vu leur population diminuer, soit à cause des pertes produites par les deux grandes guerres, soit par l'exode rural vers des zones plus urbanisées en quête de travail.

Dans les années 70 de nouveaux résidents s'installent dans le territoire, en quête de calme et de proximité avec la nature. C'est ainsi que des nouveaux quartiers, principalement sous forme de lotissement avec des maisons individuelles souvent isolées au milieu de la parcelle, se sont développés vers l'ouest et l'est de Tordères. Ces nouveaux habitants, souvent issus des villes et peu en lien avec l'esprit paysan, ont cependant intégré de nouveaux modes de vie et se sont fondus à la vie du village.

Parfois des nouveaux bâtiments utilisant des matériaux moins nobles (volets roulants en PVC, revêtement des façades en crépi, climatiseurs apposés en façades...) ont été construits en continuité du bâti ancien, dénaturant l'identité patrimoniale de l'ensemble bâti traditionnel. Néanmoins, de manière générale, ces nouveaux quartiers n'ont pas nuit à la perception paysagère des centres anciens grâce à une bonne intégration paysagère réussie par la présence d'une végétation abondante. Mais aussi par la volonté de maîtriser le développement urbain.

La commune reçoit aussi des nouveaux habitants désirant développer des exploitations agricoles. Ceci est un atout indéniable, mais présente de nouvelles problématiques, notamment en termes de mitage du paysage et, bien évidemment, de défense incendie. Un vrai débat autour de cette question semble essentiel afin de protéger le paysage et l'architecture identitaire des mas agricoles.

Un point négatif qui reste à signaler, est la présence des « points noirs », notamment représentés par les réseaux aériens qui nuisent ou masquent le patrimoine bâti identitaire du village. Ainsi que la présence de déchets dans l'espace public ou des parcelles privés visibles depuis l'espace public.

1



2



1. Mas la Teularie (ou Clos St-jean).
2. Construction récente en entrée de ville est, requalifiée en cohérence avec l'architecture environnante.
3. Réseaux aériens nuisant à la perception du patrimoine bâti.
4. Une construction a été réalisée (inachevée) devant, au bas de l'église, dans les années 50 ou 60, négligeant les caractéristiques de l'architecture traditionnelle et nuisant à sa perception.

3

4

## 2.9. Des outils pour agir sur le patrimoine et le bâti architectural et identitaire

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme permet de définir la politique en matière de protection et valorisation du patrimoine bâti et identitaire identifié par la commune, au travers du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et notamment du Règlement, et en compatibilité avec les dispositions du SCoT.

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) permettent quant à elles, de préciser les orientations qui vont guider les futurs projets sur certains secteurs à enjeux, et de fixer les actions et opérations nécessaires pour notamment mettre en valeur les paysages, les entrées de villes et le patrimoine (cf. art. L.151-7 du code de l'Urbanisme). Ces schémas sont opposables lors de la délivrance des autorisations d'urbanisme et contrairement au règlement (cf. art. L.152-1 du Code de l'urbanisme), il est expressément prévu que cette opposabilité ne se manifeste qu'en termes de compatibilité.

D'autres outils existent concernant la protection et mise en valeur du patrimoine bâti et identitaire : la réalisation des recensements archéologiques (DRAC) pour mieux connaître le patrimoine de chaque commune, l'inscription ou classement au titre des monuments historiques (possibilité d'inscrire un périmètre de protection, ces classements ou inscription ouvrent des droits de subventions pour la réalisation des travaux de réhabilitation), la définition des Aires de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP, servitude d'utilité publique qui vise à protéger le patrimoine architectural, urbain et paysager d'un territoire, au respect des objectifs du développement durable), etc.

L'analyse historique de la commune et l'état des lieux mettant en évidence le patrimoine bâti et identitaire du territoire ont permis de dégager un enjeu principal :

**Un noyau ancien bien conservé et une architecture traditionnelle et identitaire, à préserver, mettre en valeur et promouvoir.** Tordères a déjà mis en place une politique de réhabilitation architecturale dans le respect de la tradition locale. De cette manière il est possible de veiller à la bonne intégration des nouvelles constructions dans ces secteurs. Un travail d'aménagement de l'espace public soigné et étendu au reste de la commune renforcerait la mise en valeur de ce patrimoine bâti. *Pour cela il sera capital de définir les orientations paysagères, urbaines et architecturales dans le règlement du PLU : choix des matériaux, palette des couleurs, définition des cônes de vue, type de végétation, etc. Mais aussi de promouvoir et pérenniser ce savoir faire constructif, par la proposition des séances de conseils aux particuliers (avec l'appui du CAUE 66 par exemple) ou d'ateliers participatifs. Un travail pédagogique et culturel de mise en valeur peut être aussi réalisé, afin de mettre en évidence ce patrimoine et de le faire connaître tout en le préservant : circuits patrimoniaux, signalétique, événements culturels, etc.*

Un deuxième enjeu est souligné et doit aussi faire l'objet d'une attention particulière :

**Des bâtiments patrimoniaux à préserver et réhabiliter.** Promouvoir la réhabilitation du patrimoine bâti historique : église, mas, bergeries... L'inscription, classement ou définition des secteurs historiques va dans cette direction. L'église pourrait être classée ou inscrite, permettant une meilleure efficacité de protection vis-à-vis des nouvelles constructions qui pourraient s'édifier autour.

La DRAC réalise déjà dans la commune un **travail de recensement archéologique**, qui permettra de cartographier le patrimoine bâti telle que puits, fours à chaux, ruines de bergeries, route antique (route du fer), etc., et de connaître leur fonctionnement primitif et leur état actuel. L'enjeu sera de les réhabiliter en cas de réutilisation : utilisation des puits, réhabilitation des bergeries pour accueil des nouvelles activités..., ou bien de les mettre en valeur par leur inclusion dans un circuit pédestre et patrimonial. Ce travail permettra aussi d'anticiper l'impact des nouvelles urbanisations sur ce patrimoine.

## 2.10. Bibliographie

---

CATAFAU, Aymat, « Les celleres et la naissance du village en Roussillon, Xe et XVe siècles » ; éditions Trabucaire, 1998

KOTARBA, Jérôme ; CASTELLVI, Georges et MAZIERE, Florent ; « Carte archéologique de la Gaule ». Les Pyrénées-Orientales 66, Imprimé par Louis-Jean à Gap-France, copyright 2007, Collection Carte archéologique de la Gaule

AURCA : Livrets et indications des sites d'intérêt particulier sur cartes, réalisés lors du COPIL n° 1 (23/02/2015)  
AURCA, SCoT PR

Agenda 21 des Aspres

Site officiel de la « Communauté de communes des Aspres » : <http://www.cc-aspres.fr/>

Site officiel de la « Direction Général des Affaires Culturels (DRAC), Languedoc-Roussillon » :  
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Languedoc-Roussillon>

Site internet des «Pyrénées Catalans» : <http://pyreneescatalanes.free.fr/Histoire/Histoire.php>

Site internet « Vallées catalanes » :  
<http://www.valleescatalanes.org/sites/default/files/%C3%A9l%C3%A9ments-ext%C3%A9rieurs-alb%C3%A8res.pdf>

Site officiel de la commune : <http://torderes.jimdo.com/>

Blog de la commune : <http://torderes.unblog.fr/>

## 3. ANNEXES

### Liste du patrimoine bâti et localisation parcellaire.

#### Puits :

1. Parcelle 308, au cœur du village
2. Parcelle domaine public, vieux village, en bordure Lladac
3. Parcelle 289, vieux village, en bordure du Lladac
4. Parcelle 261, ancien au jardin, en bordure du Lladac
5. Parcelle 258, ancien au jardin communal, en bordure du Lladac
6. Parcelle 548, ancien jardin communal,
7. Parcelle 319, en bordure de la Tordera
8. Parcelle 320, en bordure de la Tordera
9. Parcelle 393, en bordure du Mona
10. Parcelle 351, en bordure d'un affluent du Lladac

Dans le Mas Cap Blanc, il existe un puits dans la cuisine

#### Fours à chaux :

1. Parcelle 356
2. Parcelle 245 (en bordure du chemin DFCI A15)

#### Ruines :

1. Parcelle 212, ancienne porcherie
2. Parcelles 79 et 80, ancienne bergerie

#### Casots :

1. Parcelle 243, en bordure de chemin du Lieutenant Gourbault

#### Tombe Carbasse-Maler :

1. Parcelle 252

#### Ruches naturelles :

1. Parcelle 203

Cheminées de fée : le long de la Tordera et au Puig Carbonné

## MAITRISE D'OUVRAGE



Commune de Tordères

## ÉTUDES/CONCEPTION GRAPHIQUE



**Agence d'Urbanisme Catalane**

19, Espace Méditerranée – 6<sup>ème</sup> étage  
66000 PERPIGNAN  
Tél.: 04 68 87 75 52 – Fax : 04 68 56 49 52  
E-mail : [agence.catalane@aurca.org](mailto:agence.catalane@aurca.org)



web

**PLU approuvé le 13 avril 2017 (Mission C31)**

*Tous droits réservés.*